

<http://ec-marigny-les-usages.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article563>



Ateliers vélos

- 801.Les Archives - Les archives 2017 2018 - Sports à l'école -



Date de mise en ligne : mercredi 4 avril 2018

Copyright © Ecole Primaire de Marigny-Les-Usages - Tous droits réservés

Pour préparer la classe découverte et aussi dans le Cadre institutionnel dans lequel s'inscrit l'action : "Permis cycliste"

Socle commun de connaissances et de compétences (décret N° 2006-830 du 11 juillet 2006)

B0 du 19 juin 2008 -Arrêté du 9 juin 2008 /JO du 17 juin 2008 : Horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire

Livret Personnel de compétences (circ. N°2008-155 du 24-11-2008)

Mise en oeuvre du LPC (circ. N° 2010-087 du 18-6-2010)

Mise en oeuvre d'une attestation de première éducation

à la route dans les écoles maternelles et élémentaires (circ. N° 2002-229 du 25-10-2012) Encart du BOEN n° 40 du 31-10-2012

Articulation avec les programmes et le socle commun :

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière, enseignement qui s'intègre dans le cadre des horaires et programmes en vigueur, avec un caractère transdisciplinaire.

Elle se formalise notamment au CM2, par l'APER (Attestation de Première Education à la Route : rouler (usagers des deux

[-] roues), conduire prudemment et se protéger ».

Le Permis Cycliste a pour vocation d'apprendre aux élèves à être prudent et responsable à vélo.